

Études de lettres

321 | 2023

Tensions énonciatives dans le discours littéraire

Dérégler l'appareil, ajuster le patron. Quelques remarques de conclusion

Gilles Philippe



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/edl/6368>

ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 13 septembre 2023

Pagination : 171-180

ISBN : 978-2-940331-82-6

ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Gilles Philippe, « Dérégler l'appareil, ajuster le patron. Quelques remarques de conclusion », *Études de lettres* [En ligne], 321 | 2023, mis en ligne le 13 septembre 2023, consulté le 14 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/edl/6368>

Tous droits réservés

DÉRÉGLER L'APPAREIL, AJUSTER LE PATRON. QUELQUES REMARQUES DE CONCLUSION

On rencontre l'expression « appareil formel » dès la toute fin du XIX^e siècle, en théologie ou en philosophie par exemple, mais peut-être plus encore en droit. Si l'on en juge d'après les attestations que l'on peut glaner dans les corpus électroniques, la locution désigne, de façon assez lâche, des ensembles de catégories, de règles, de procédures ou de principes généraux¹. Plus rare, son équivalent allemand, *formaler Apparat*, semble avoir connu des emplois comparables, tandis que l'anglais *formal apparatus*, mieux et plus longuement attesté, a été tôt appliqué aux langues, principalement dans une perspective philologique mais toujours de façon assez lâche.

Émile Benveniste reprit-il simplement cette expression lorsqu'il entreprit, en 1970, de décrire ce qu'il nomma l'« appareil formel de l'énonciation » ?² Ou pensait-il plutôt adapter une collocation incomparablement mieux représentée dans le discours linguistique, celle

1. On trouve en ligne une occurrence précoce, qui semble isolée : l'appareil formel y désigne « l'ensemble des symptômes simultanés ou successifs » d'une maladie (Germain Dupré, *De l'influence des principales doctrines médicales modernes sur la pathologie et la thérapeutique générales*, Montpellier, 1850, p. 82, en ligne : <<https://wellcomecollection.org/works/fte3njx5/items?canvas=82>>).

2. Parmi les textes fondateurs de la linguistique en France, la locution ne semble apparaître que dans l'*Essai de sémantique* de M. Bréal (p. 269), avec une valeur presque péjorative et contre une dizaine d'occurrences d'appareil « flexionnel » et surtout « grammatical ». I. Fenoglio a, par ailleurs, suggéré que Benveniste pourrait avoir été inspiré par l'expression « appareil psychique », que l'on trouve dans les traductions de Freud, et préféré le mot « appareil » à celui de « système », plus saussurien (voir I. Fenoglio, « Benveniste et Freud »).

d'« appareil grammatical », que l'on rencontre depuis le XVIII^e siècle ? « Formel » ne préjugait pas en effet de la nature précise des éléments qui composaient l'appareil, tandis que les termes de « grammaire » et de « syntaxe » commençaient à être confisqués par le modèle transformationnel. Le mot d'« appareil » lui-même présentait le double bénéfice de renvoyer, par son étymologie, à ce qui a été préparé par avance (nous voici donc en amont du discours) et, par son évolution, à ce qui est hétérogène dans ses parties mais homogène dans sa finalité : les personnes de premier et deuxième rangs, les marques de l'ostension, les flexions verbales et les adverbiaux temporels ou spatiaux qui prennent repère sur le moment ou le lieu de locution, les types de phrase non assertifs et l'ensemble des marques modales forment ainsi un système permettant au locuteur d'être « présent » dans son énoncé et à celui-ci de fonctionner en contexte dialogal.

On peut, sur cette base, considérer qu'il y a « appareil formel » dès lors qu'un ensemble de faits langagiers constituent un faisceau, de telle sorte que l'apparition de l'un rend prévisible l'apparition des autres. Ces faits peuvent par ailleurs être négatifs, en ce sens que la présence des autres faits rend prévisible leur propre absence (la présence d'embrayeurs rend prévisible l'absence du passé simple, etc.). Étrangement, l'expression n'a pas vraiment fait florès, alors qu'il serait aisé de repérer de nombreux appareils formels autres que celui de l'énonciation. La langue met ainsi à notre disposition un « appareil formel de la généricité », qui associe le présent gnomique, les déterminants en emploi non spécifique, certaines valeurs des verbes modaux, l'usage indéfini de « on », etc.

Ou plutôt, et pour être plus précis, si l'expression n'a pas fait florès pour décrire la langue, elle a étrangement été sollicitée pour décrire les discours. Dans un livre de 2006, *Prendre à témoin : une étude linguistique*, Mirna Velcic-Canivez a ainsi voulu dégager un « appareil formel du témoignage » : en tant que mode énonciatif et argumentatif affectant le statut discursif d'un texte dans sa totalité, le témoignage sollicite un faisceau d'outils langagiers prévisibles et donc répertoriables. De la même façon, dans un livre de 2010 réédité en 2018, *Le présent de l'indicatif et la non-actualisation des procès : étude formelle et pragmatique*, Rose-Marie Gerbe a pu montrer que le discours juridique ou le discours didascalique impliquaient le recours à certaines formes grammaticales incontournables et a proposé, sur cette base, de parler d'« appareil formel du discours juridique », d'« appareil formel du discours didascalique ».

Cette extension de la notion n'est pas illégitime : les formes concernées répondent bien au principe de co-orientation fonctionnelle et de coprésence prévisible. À la différence de l'appareil formel de l'énonciation, cependant, ou de l'appareil formel de la généralité, les sous-systèmes que constituent ces faisceaux de formes ne ressortissent pas à la langue, même s'il est entendu que le binôme langue/discours est trop rigide pour être rigoureux.

Toutes les pratiques discursives tendent de fait à stabiliser de tels ensembles, mais c'est pour la pratique littéraire que l'on a sans doute pris le plus nettement la mesure de leur importance, dès lors que l'on a cessé de croire que l'écrivain négociait directement avec la langue, pour prendre conscience du rôle des modèles rédactionnels, qui se situent entre l'amont de la langue et l'aval de l'œuvre. Comme l'on considère parfois qu'il vaut mieux garder l'expression d'« appareil formel » pour ce qui se décrit au niveau de la langue, l'usage a préféré parler de « patrons stylistiques » pour ces faisceaux de formes littéraires qui se stabilisent conventionnellement et momentanément³. On peut par exemple dégager des patrons de type générique : il y a ainsi un patron stylistique de la prose poétique ou un patron de la prose romanesque subjectiviste. On peut même dégager des patrons de type représentationnel, comme le patron oral ou le patron endophasique, qui rassemblent des faits langagiers hétéroclites permettant à la prose écrite de prendre des allures « parlées » ou « pensées », selon la stéréotypie en vigueur au moment de la production du texte. Il est bien sûr tout à fait possible qu'un même fait de langue s'inscrive dans plusieurs patrons successifs ou simultanés. Mais les patrons peuvent aussi infléchir les appareils formels, ce qui prouve que ceux-ci ne sont jamais totalement stabilisés. L'étude que présente ici Timon Jahn fait ainsi valoir que le passé simple, réputé peu compatible avec les traits constituant l'appareil formel de l'énonciation, a longtemps constitué, avec l'exclamation et les formes du haut degré, un patron stylistique de l'intensification expressive. Car c'est un des enjeux du présent volume que de prendre acte de la nécessité de faire jouer ensemble

3. Sur l'articulation entre appareils formels et patrons, voir par exemple C. Badiou-Monferran, « Donc ou alors ? L'impact des appareils formels, des patrons et de la généralité dans le choix des marqueurs de consécution » et G. Philippe, « Registres, appareils formels et patrons ».

les appareils formels et les patrons stylistiques, et de voir comment les premiers ont parfois été déréglés pour ajuster les seconds.

Prenons un exemple. Benveniste n'incluait pas l'ordre des mots dans l'inventaire qu'il proposait des éléments constituant l'appareil formel de l'énonciation, mais le texte de 1970 fut commandé et pré-orienté par Tzvetan Todorov, si bien qu'on ne saurait le lire comme présentant une réflexion entièrement parvenue à son terme⁴. Ce n'est donc pas être infidèle à Benveniste que de considérer avec les promoteurs du présent numéro que, dans ce vers de La Fontaine : « Puis en autant de parts le cerf il dépeça », l'ordre archaïsant objet/sujet/verbe « manifeste une opération énonciative par la focalisation du verbe qu'il implique »⁵. L'analyse ne souffre pas de contestation, mais on doit la nuancer si l'on regarde les alexandrins qui précèdent dans « La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion » :

Dans les lacs de la Chèvre un Cerf se trouva pris.
Vers ses associés aussitôt elle envoie.
Eux venus, le Lion par ses ongles compta,
Et dit : « Nous sommes quatre à partager la proie »
Puis en autant de parts le cerf il dépeça⁶.

On voit que la question n'est pas tant celle de la préférence donnée, dans le dernier vers cité, à l'ordre objet/sujet/verbe sur l'ordre sujet/verbe/objet que celle du déplacement à gauche d'un constituant, déplacement observable dans chacun de ces alexandrins, à l'exception de celui qu'occupe une réplique au discours direct. L'inversion gagne alors ici à être pensée en termes de registre rhétorique plutôt que d'opération énonciative et dans le cadre d'un patron stylistique plutôt que dans le cadre d'un appareil formel : dans l'alexandrin du XVII^e siècle, le déplacement à gauche est un des emblèmes du discours « élevé » voire tragique. À ce titre, il peut être détourné – comme ici et comme parfois chez Molière – dans une visée héroïcomique.

4. Voir I. Fenoglio, « Déplier l'écriture pensante pour relire l'article publié », p. 275 sq.

5. A. Laferrière et J. Zufferey, appel à communications du colloque « L'énonciation dans le discours littéraire : évolutions et tensions de l'appareil formel », septembre 2021, en ligne : <<https://www.fabula.org/actualites/101672/1-enonciation-dans-le-discours-litteraire-evolutions-et-tensions-de-l-appareil-formel.html>>.

6. J. de La Fontaine, *Fables*, I-6.

De tels déplacements prennent des libertés avec la langue ; ils procèdent bien à une sorte de dérèglement de l'appareil énonciatif et grammatical pour l'ajuster au patron. Mais de telles sorties du système ont fini par être valorisées esthétiquement, au point d'être considérées comme l'emblème même de la littérature dite « restreinte », selon un imaginaire qui associe les pratiques littéraires à un « espace de liberté où l'homme s'exerce à inventer la langue »⁷. Une telle vision des choses n'était assurément pas celle du temps de La Fontaine, et elle chasse implicitement de la littérature les œuvres qui ne proposent aucune forme d'expérimentation langagière. Mais peu importe : ce qui nous retient ici, c'est l'idée même que les textes littéraires ont légitimité à s'élargir des contraintes de la langue en général et donc, dans le cas qui nous intéresse ici, des contraintes de l'appareil formel de l'énonciation en particulier.

Le plus souvent, nous venons de le voir, les emplois théoriquement imprévus des faits langagiers appartenant à un appareil formel sont généralement appelés par les exigences d'un patron, ce qui leur ôte à terme tout aspect déroutant. Parmi les cas les mieux connus, il y a celui de l'appariement de l'imparfait et des embrayeurs temporels prenant appui sur le « maintenant » du personnage et non d'un possible narrateur ; avec l'indirect libre, la focalisation, la narration impersonnelle voire un certain ordre des mots dans la phrase, etc., cet appariement entre dans le patron de la prose subjectiviste, tel qu'il s'est stabilisé pour connaître son triomphe dans le second XIX^e siècle, quand le roman s'est fixé pour priorité de représenter les états de conscience de personnages désignés à la troisième personne.

Tout autres sont les cas où les contre-emplois des constituants de l'appareil formel de l'énonciation n'entrent pas dans un patron stylistique stabilisé, et l'on peut avoir cette fois le sentiment qu'une violence est faite à la langue. L'appariement du passé simple et des embrayeurs temporels crée ainsi un effet d'étrangeté, comme dans cette phrase de *Moderato cantabile* de Marguerite Duras (1958) :

Elle arriva ce soir plus tard encore qu'hier, bien après ses invités. / Ils sont quinze, ceux qui l'attendent tout à l'heure dans le grand salon du rez-de-chaussée⁸.

7. A. Laferrière et J. Zufferey, appel à communications du colloque « L'énonciation dans le discours littéraire : évolutions et tensions de l'appareil formel », septembre 2021.

8. M. Duras, *Moderato cantabile*, p. 1247.

Ce sentiment d'étrangeté est néanmoins gradable : il est ainsi à gager que la coprésence du passé simple et d'un embrayeur temporel marquant la simultanéité est plus gênante que l'appariement du passé simple et d'un embrayeur marquant l'antériorité : « Hier, elle sortit » est assurément moins déroutant qu'« À présent, elle sortit. » Un temps, Duras compta sur ce type d'étrangeté pour en tirer un bénéfice esthétique : écrire « contre la langue » et s'inscrire dans le mépris qu'affichaient les années 1950 envers le « bien écrit »⁹.

Le fait est qu'il y a une gradabilité des dérogations à l'appareil formel de l'énonciation, plus encore que des infractions à l'appareil syntaxique de la langue. Souvent la possible dérogation passe même inaperçue. Dans cet extrait souvent cité de l'*Histoire de ma vie* de George Sand (1855) : « Maintenant, exaltée et comme ranimée par ses larmes, elle frotta de parfums ce petit cadavre »¹⁰, il est ainsi probable que l'adverbe d'ouverture, dont la lecture comme embrayeur temporel s'accorde mal avec le passé simple, sera compris comme un simple connecteur textuel (ce qui rend la phrase moins gênante qu'un possible : « À présent [...], elle frotta de parfums ce petit cadavre »). De la même façon, alors que le dernier roman de François Mauriac, *Un Adolescent d'autrefois* (1969), propose souvent des concaténations audacieuses de passé composé et de passé simple (« Elle a fort bien compris ce que je voulais lui faire entendre, serra les mâchoires, mais se contint et enchaîna »¹¹), certaines sont neutralisées par le sémantisme ou l'aspect interne des verbes, voire simplement par l'articulation des propositions (« Je me suis vantée d'avoir d'ores et déjà rompu presque tous les liens qui te ligotaient, mais je convins que je n'avais pas fini de te rendre libre »¹²).

De tels jeux sur l'appareil formel de l'énonciation nous invitent à nouveau à desserrer l'opposition entre langue et discours. Il y a en effet toujours un danger à considérer que les formes en général et plus encore les appareils formels sont hyperstabilisés. Si tel était le cas, on voit mal comment le moindre changement serait possible, alors que – par exemple – la valeur des temps verbaux ne cesse d'évoluer. Si tel était le cas, on voit mal également comment la moindre variation serait possible, à moins

9. Voir G. Philippe, *Pourquoi le style change-t-il?*, p. 66-88.

10. G. Sand, *Histoire de ma vie*, p. 592.

11. F. Mauriac, *Un Adolescent d'autrefois*, p. 780.

12. *Ibid.*, p. 781.

de l'analyser comme une violence faite au système par les discours, et tout particulièrement par les discours littéraires, explication qui a toujours le souffle un peu court. Mieux que tout autre peut-être, les corpus littéraires témoignent en effet qu'on ne négocie jamais directement avec la langue mais avec des pratiques discursives ou rédactionnelles que l'on situera, par métaphore et commodité, «entre» la langue et ses réalisations effectives. Et c'est exactement à cet endroit que les promoteurs du présent volume nous demandaient de nous situer : «à l'interface du linguistique et du stylistique»¹³.

Gilles PHILIPPE
Université de Lausanne

13. A. Laferrière et J. Zufferey, appel à communications du colloque «L'énonciation dans le discours littéraire».

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- DURAS, Marguerite, *Moderato cantabile*, in *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Gallimard, 2011 (Bibliothèque de la Pléiade).
- MAURIAC, François, *Un Adolescent d'autrefois*, in *Œuvres romanesques et théâtrales complètes*, t. IV, Paris, Gallimard, 1979 (Bibliothèque de la Pléiade).
- SAND, George, *Histoire de ma vie*, in *Œuvres autobiographiques*, t. I, Paris, Gallimard, 1970 (Bibliothèque de la Pléiade).

Travaux

- BADIOU-MONFERRAN, Claire, «Donc ou alors? L'impact des appareils formels, des patrons et de la généricité dans le choix des marqueurs de consécration», in *Genres & textes: Déterminations, évolutions, confrontations*, dir. par Michèle Monte, Gilles Philippe, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 167-180.
- BENVENISTE, Émile, «L'appareil formel de l'énonciation», *Langages*, 17 (1970), p. 12-18.
- BRÉAL, Michel, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette, 1897.
- FENOGLIO, Irène, «Déplier l'écriture pensante pour relire l'article publié. Les manuscrits de "L'appareil formel de l'énonciation" », in *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des Problèmes de linguistique générale*, dir. par Émilie Brunet, Rudolf Mahrer, Louvain-la-Neuve, Academia, 2011, p. 261-302.
- , «Benveniste et Freud. Quelques remarques», *Blityri*, VII/2 (2018), p. 15-38.
- GERBE, Rose-Marie, *Le présent de l'indicatif et la non-actualisation des procès: étude formelle et pragmatique*, Paris, Honoré Champion, 2018 [2010].

- PHILIPPE, Gilles, « Registres, appareils formels et patrons », in *Les registres : enjeux stylistiques et visées pragmatiques*, dir. par Lucile Gaudin, Geneviève Salvan, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2008, p. 27-37.
- , *Pourquoi le style change-t-il?*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2021.
- VELCIC-CANIVEZ, Mirna, *Prendre à témoin : une étude linguistique*, Paris, Ophrys, 2006.

